



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

location

Question écrite n° 128294

Texte de la question

M. Michel Lefait appelle l'attention de M. le secrétaire d'État auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, chargé du logement, sur les vives préoccupations exprimées par les représentants de la conférence générale du logement en ce qui concerne l'envolée des loyers dans notre pays depuis plusieurs années et les difficultés qui en résultent pour de nombreuses familles. Afin de sortir de cette spirale infernale et permettre à chacun de pouvoir disposer d'un logement de bonne qualité à un coût accessible, la conférence générale du logement est favorable à la sortie rapide d'un décret de blocage des loyers du secteur privé comme du secteur social d'au moins un an, éventuellement reconductible. Elle propose également la remise à plat de toute la politique du logement et la mise en place, pour l'avenir, d'une politique de fixation de loyer. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître ses intentions sur ces revendications.

Données clés

Auteur : [M. Michel Lefait](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (8^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 128294

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : Logement

Ministère attributaire : Égalité des territoires et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 février 2012, page 1223

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)